

Tarifification 2020/2021

Adhésion à l'Association gestionnaire du Centre (du 6 juillet 2020 au vacance été 2021) sera rajouté sur votre facture

10,00 €

Périscolaire	Selon le QF	CDA	Prix Goûter
Lundi, mardi, jeudi et vendredi Tarif horaire (goûter non compris) Facturé au ¼ dh'heure	0 à 300	0,90 €	0,34 €
	301 à 500	1,01 €	0,34 €
	501 à 759	1,10 €	0,34 €
	760 à 1000	1,14 €	0,34 €
	1001 à 1400	1,23 €	0,34 €
	1401 à 1800	1,37 €	0,34 €
	> 1801	1,48 €	0,34 €

Principes de la facturation mensuelle

Tout ¼ d'heure entamé est dû. La facturation s'applique le matin à compter de la prise en charge de l'enfant jusqu'au début des cours et s'applique le soir à partir de la sortie des cours jusqu'au départ de l'enfant.

Le goûter sera facturé obligatoirement lorsque l'enfant est présent à l'ouverture de l'accueil périscolaire du soir.

Mercredis et Vacances	Tarif CDA		TARIF HORS CDA	
	JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOUR AVEC REPAS	JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOUR AVEC REPAS
Selon le QF				
0 à 300	5,44 €	4,39 €	6,80 €	5,50 €
301 à 500	7,41 €	5,44 €	9,25 €	6,80 €
501 à 759	9,36 €	7,05 €	11,73 €	8,82 €
760 à 1000	10,64 €	8,31 €	13,30 €	10,41 €
> 1001	10,86 €	8,57 €	13,60 €	10,70 €
MSA	11,33 €	9,02 €	14,17 €	11,27 €

Mercredis et Vacances :

Les sorties et les mercredis seront obligatoirement facturées une fois réservées. Toute annulation doit être faite minimum 4 jours ouvrables avant pour le mercredi et une semaine avant pour les vacances sinon celui – ci sera facturée, sauf certificat médical.

Petit déjeuner	0,60 €
Goûter	0,34 €
Repas (ados)	3,98 €

Demi journée avec repas : le matin jusqu'à 13 h 45, l'après midi à partir de 11 h 30

Départ après l'heure de fermeture ou de l'après midi pour le mercredi et les vacances : 10 € / retard / enfant
Les enfants sont accueillis dans la limite des places disponibles,

Les adhérents de la MSA peuvent bénéficier des Bons Vacances de leur Caisse (attention, la MSA vous rembourse après règlement)

CDA = Habitant de la Communauté d'Agglomération de Saintes

QF = Quotient Familial (CAF)

MSA = Mutualité Sociale Agricole

Espace Jeunes : Cotisation forfaitaire de 30 € (de juillet à juin) + coût des repas, goûters et sorties

La CAF finance ce lieu. Soutient apporté par la CDA.

